



Peinture - Inscription 2023 - 2024

Nom :	téléphone (fixe et portable) :
Prénom :	Mail :
Né(e) le :	Nom du représentant légal : (pour les mineurs)
Adresse complète:	téléphone en cas d'urgence :

Jour	Horaire	Activité	inscription à l'année 2023-2024	Inscription 1er semestre du 4 Sept. Au 31 Jan.	Inscription pour le 2ème semestre du 1er Fev. Au 30 Juin
Mardi	10h00-13h00	Peinture Michel De Matéis	1368 € (38 Séances)	741 € (19 Séances)	741 € (19 Séances)
Mardi	14h00-17h00	Peinture Michel De Matéis	1368 € (38 Séances)	741 € (19 Séances)	741 € (19 Séances)
Cartes 10 séances			420,00 €		

Paiement annuel ou semestriel

- Le matériel de base est inclus dans le tarif. Pour les dates des cours, se reporter au planning sur le site des Ateliers Terreaux
- Règlement par chèque(s), espèces, virement bancaire uniquement

Modalités de règlement	Montant		
Frais de dossier pour les nouveaux inscrits : 30€ Frais de dossier pour une réinscription : 10€		Date :	
Chèques ANCV		Cours d'essai : 30 €	
Étudiant.e -10% (post bac) Demandeur.euse d'emploi -5% Joindre justificatif		Oui : <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/>	
Total TTC		Pour tout cours d'essai qui se conclut par une inscription, les frais de dossier seront offerts.	
Chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de : « Les Ateliers Terreaux » Espèces Virement bancaire	Choix de règlement :		

*L'engagement est annuel ou semestriel et vaut acceptation du règlement intérieur des Ateliers Terreaux.
En cas d'absence ou d'abandon, les cours non suivis ne peuvent être remboursés, sauf cas de force majeure de droit commun.
Les cours peuvent être décalés ou supprimés en fonction du nombre d'inscrits.
En cas d'interdiction de cours en présence, pour cause de pandémie notamment, des dispositifs de cours à distance seront mis en place en remplacement.*

Fiche à remettre ou à envoyer accompagnée de votre règlement aux Ateliers Terreaux. Reprise des cours lundi 4 septembre 2023.